

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Eau potable et Assainissement - Demande de subventions - Renouvellement de la conduite AEP Route du Saugeais à Hauteluce – Appel à projets de l'Etat dans le cadre de la DETR 2026

Rapporteur : M. le Président

L'exploitant AEP du secteur du Beaufortain fait état de problématique de fuites importantes sur une section de canalisation de 275 ml située route du Saugeais à Hauteluce. Sur cette route, 2 conduites sont présentes soit une conduite de distribution en fonte DN100 et une conduite d'adduction en fonte DN150. Le terrain à cet endroit est assez instable et des fuites répétées se produisent sur les conduites d'adduction et de distribution.

Le but des présents travaux est de remplacer les sections de conduites présentant des fuites. La conduite d'adduction alimente la quasi-totalité de la commune de Hauteluce et permet de secourir l'alimentation en eau du secteur Les Saisies.

Les travaux à effectuer sont les suivants :

- Mise en place de 2 conduites dans la même fouille. Une conduite de distribution en PEHD 125 mm Ø et une conduite d'adduction en PEHD 180 mm Ø. Le choix du PEHD est fait en raison du terrain instable dans le secteur. Le PEHD résiste mieux à de légers mouvements de terrain ;
- Pendant les travaux afin de permettre une continuité de service, une sauterelle devra être installée pour la conduite de distribution ;
- Les travaux devront être réalisés en dehors des fortes périodes touristiques. Les travaux seront possibles seulement de mi-avril à fin juin et de début septembre à fin novembre.

Ils seront réalisés dans le cadre d'un marché subséquent issu de l'accord cadre de travaux « Travaux d'extension, de renouvellement et de réparations sur les réseaux d'eau et d'assainissement » Lot 6 « Opérations dites complexes ». L'entreprise sera retenue parmi les 4 opérateurs titulaires de l'accord cadre (documents du marché joints à la demande de subvention).

Cette opération peut être éligible au titre de la catégorie prioritaire 1.8 « eau potable et assainissement » de l'appel à projets 2026 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Aussi, la Communauté d'Agglomération Arlysère dépose la demande de subvention auprès de l'Etat, dont le plan de financement est présenté ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Généralités : Mobilisation / démobilisation et installation de chantier + Docs phase préparatoire + Déviation car travaux route barré	11 500 €	Etat – DETR	109 779 € (80%)
Conduites sous RD	86 825 €	CA ARLYSÈRE	27 445 €
Sauterelle pendant travaux conduite distribution	12 000 €		
Nouvelle chambre de sectorisation	1 000 €		
Vannes de sectionnement, purge, ...	8 000 €		
Divers	17 899 €		
TOTAL	137 224 € HT		137 224 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le projet de Renouvellement de la conduite AEP Route du Saugeais à Hauteluce ;**
- **approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 137 224 € HT ;**
- **approuve le plan de financement du projet faisant apparaître le coût prévisionnel et le financement sollicité de l'Etat et l'autofinancement ;**
- **demande à la Préfecture dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) une subvention de 109 779 € ;**
- **inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère, et prendre en charge l'autofinancement restant en cas de subvention moindre par rapport au prévisionnel ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire toutes démarches pour mener à bien ces opérations et à signer les documents correspondants.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

